

FORMATION A LA CONDUITE DES GRUES MOBILES SELON R383m

Public

Toute personne débutante ou expérimentée devant réaliser des opérations à l'aide d'une grue mobile.

Prérequis souhaités

Savoir lire et écrire. Maîtrise des opérations
Aptitude médicale favorable de la médecine du travail.
Etre âgé de 18 ans
Titulaire du permis C en cours de validité

Objectif

Savoir manipuler ou utiliser une grue mobile dans des conditions d'exploitation optimale de travail et de sécurité en conformité avec le matériel et les textes en vigueur.

Méthodes pédagogiques

Travail alterné entre formation théorique et mise en situation pratique
Adaptation à l'expérience et aux besoins spécifiques du stagiaire
Mise à disposition d'un terrain adéquate, d'une grue mobile et des charges nécessaires afin de réaliser la pratique.
Evaluation continue du stagiaire

Validation

- Soit attestation de compétence : Les tests seront effectués par l'intervenant avec des fiches d'évaluation des connaissances théorique et pratique selon la recommandation R383m de la CNAMTS
- Soit tests C.A.C.E.S® : Ils seront effectués par un testeur certifié avec des fiches d'évaluation des connaissances théorique et pratique comme le définit la recommandation R383m de la CNAMTS.

Durée

A définir en fonction de l'expérience du stagiaire

Date

A valider avec l'organisme de formation

Contenu de la formation

1. Réglementation

- Décret et Arrêtés du 02/12/98, Recommandation CNAMTS R 383 modifiée
- Documents à présenter lors des contrôles
- Rôle des différents organismes : inspection du travail, CARSAT, médecine du travail
- Les rôles et responsabilités du chef de chantier, du chef de manœuvre, de l'élingueur, du conducteur.

2. Technologie

- Les principaux types de grues mobiles
- Les principales caractéristiques des grues mobiles
- Le fonctionnement des organes de service, des dispositifs de sécurité
- Les principaux risques : chute de la charge, renversement, heurts, environnement, énergie mise en œuvre
- Les risques particuliers : travaux maritimes, ferroviaires.

3. Sécurité

- Les règles de conduite, de circulation, de stationnement
- La plaque de charges, abaques, tableau, les aides à la conduite
- Les règles de stabilité : appuis, évaluation de la masse des charges, conditions d'équilibre, règles d'élingage.
- Les distances de sécurité avec les lignes électriques.

4. Mise en situation pratique

Opération de prise de poste – Mise en service – Adéquation

Positionnement de la grue – conduite et circulation

Prise et dépose de charge

Mouflage, élingage, récupération de ballant, ciblage, communication, utilisation des aides à la conduite

Manutention de différents types de charges

Opérations de maintenance

Opérations de fin de poste

Réactualisation des connaissances

Le stagiaire doit actualiser ses connaissances chaque fois que nécessaire selon le code du travail
Préconisation d'actualisation avec évaluation des connaissances tous les 5 ans selon les services prévention des CARSAT